l'info municipale
MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 21 Numéro 9 | 2 septembre 2010

LE MOT DU MAIRE

Bonjour, nous sommes déjà rendus en septembre, bientôt le début de l'automne, retour en classe pour nos jeunes, festival des couleurs et pour certain le début d'une saison de chasse.

Le 28 juillet, j'ai rencontré le nouveau directeur régional de St-Jérôme, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Jean Ouellet pour discuter des différents programmes existants au Ministère concernant notamment l'aménagement des infrastructures de la Municipalité.

Le 3 août dernier, une délégation de la FADOQ de la région de Blainville a fait une randonnée en vélo. Le départ avait lieu à Nomininque et j'ai profité de leur arrêt à la gare de Labelle pour leur parler de notre projet de développement hôtelier au parc des Cheminots. Ce groupe se rendait coucher à Mont-Tremblant. Si nous avions eu les ressources suffisantes en chambres, ils auraient préféré coucher à Labelle quitte à débuter leur parcours à Mont-Laurier.

Le 11 août dernier, avait lieu les mini jeux des Laurentides dans notre municipalité. Jusqu'à présent les mini jeux se tenaient dans les villes de Ste-Agathe-des-Monts et de Mont-Tremblant. À compter de maintenant la Municipalité de Labelle a démontré qu'elle avait les infrastructures suffisantes pour recevoir ce genre d'évènement. Une demande sera d'ailleurs adressée à la MRC pour que Labelle figure comme ville hôtesse pour ces jeux qui se répètent à tous les ans. Pour en savoir plus sur ces jeux voir l'article de la directrice des loisirs.

Nous avons reçu plus de 20 candidatures pour le poste de directeur général (secrétaire-trésorier). Une première sélection a été faite et les entrevues auront lieu bientôt.

Par ailleurs, un événement qui revient pour une deuxième année est le Championnat canadien d'Enduro qui aura lieu les 18 et 19 septembre prochain. Cette activité attire des gens de toutes les provinces du Canada. De plus, cette année la Municipalité recevra rien de moins que la grande finale canadienne Elle sera organisée en collaboration avec le comité des loisirs. La Municipalité prête gracieusement les installations municipales pour faire de cette activité un succès. A ne pas manquer. Bienvenue à tous!

Bonne fin d'été et bon début d'une autre saison.

Le maire, Gilbert Brassard

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AOÛT 2010.

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance du 16 août 2010.

Administration, finances et ressources humaines

Dans la poursuite du dossier de déviation de la route 117 par le ministère des Transports, le conseil a résolu de s'adresser au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il demande en effet au MDDEP d'enchâsser dans le certificat d'autorisation que devra obtenir le MTQ, l'obligation, pour le MTQ, de respecter les termes d'une entente à être conclue relativement à plusieurs points en lien avec ce dossier, et ce, avant l'émission dudit certificat d'autorisation.

Par ailleurs, considérant que les délais pour l'obtention des certificats d'autorisation requis pour la réalisation des travaux sur le chemin Lacoste en 2010 ne nous permettront pas de réaliser les travaux prévus avant le 31 mars 2011, il a été décidé de demander à monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, l'autorisation de transférer la subvention de 25 000 $ pour les travaux de pavage du chemin Baudart.

En outre, dans le dossier de la collecte des matières résiduelles, il a été convenu de réitérer à la MRC des Laurentides que la Municipalité de Labelle entend prendre à sa charge la gestion de la collecte des matières résiduelles et recyclables, et ce, à partir du 1er juillet 2011.

Info municipale : Copyright © 2010— Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 - (819) 681-3371
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

Pour ce qui est des règlements, un avis de motion a été donné pour l'adoption du règlement 2010-193 abrogeant le règlement numéro 2009-181 relatif aux nuisances pour lequel une mise à jour est requise afin d'en rendre possible l'application par la Sûreté du Québec.

Puis, suite à l'avis de motion du mois dernier, le règlement 2010-192 modifiant le règlement 96-008 fixant la tarification pour les bacs, la collecte, le transport, l'enfouissement et le recyclage des matières résiduelles a été adopté.

Par ailleurs, le conseil a nommé le conseiller Michel Lefebvre à titre de maire suppléant pour la période du 1er septembre au 1er mai 2011.

Service des travaux publics et circulation

Pour ce qui est de la voirie, en prévision de l'hiver à venir, le conseil a autorisé le directeur des travaux publics à aller en appel d'offres sur invitations pour l'achat d'abrasif et pour l'achat de sel à déglacer pour les chemins.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes soumises et accordé celles-ci, à savoir :

- dérogation de 8,09 et 3,08 m dans les marges arrière et de 1,05 m dans la marge avant pour la construction du bâtiment principal situé sur le lot 10B-1, rang B dans le canton de Joly, au 2539, route du Curé-Labelle (Mat : 1122-07-9792).
- dérogation de 5 m dans la marge avec le lac Labelle pour la construction d'un nouveau bâtiment principal situé sur le lot 21B-8, rang B du canton de Labelle sur le chemin de la Presqu'île (Mat : 9815-40-2886).
- dérogation de 23 centimètres dans la marge latérale pour l'agrandissement du bâtiment principal situé sur le lot 207, rang F du canton de Labelle au 23, chemin de la Rivière-Maskinongé (Mat : 9813-27-8203).

Le conseil a aussi appuyé la demande du propriétaire du 13967, rive Ouest du lac Labelle (Mat : 9815-06-8731) pour l'aménagement d'une entrée véhiculaire pour accéder à sa propriété et que, pour se faire, il doit passer sur un lot 31, rang F du canton de Labelle, étant un lot intra municipal sous juridiction de la MRC des Laurentides.

En outre, le conseil a appuyé la vente du lot intra municipal, sous juridiction de la MRC des Laurentides, portant le numéro 31-1, rang F, dans le canton de Labelle, au propriétaire du 115, chemin Germain-Drouin (Mat : 9814-30-1278) pour l'aménagement d'une nouvelle installation septique.

Puis, le conseil s'est aussi dit d'accord avec la demande faite par le propriétaire du 12025, rive Ouest du lac Labelle (Mat : 9815-06-8731) qui souhaite obtenir un bail pour aménager une nouvelle installation septique sur un lot intra municipal, lot 31, sous juridiction de la MRC des Laurentides.

Par la suite, le conseil a résolu d'approuver deux des trois sites d'escalades présentés par le Club Alpin canadien – section Laurentides, à savoir : le Roc Labelle en bordure du chemin du Lac-Joly et la paroi d'enfer situé à proximité de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord. Pour ce qui est du site de la Tuque dans le secteur du lac Gervais, celui-ci sera réétudié ultérieurement.

Puis, dans la poursuite du dossier de réaménagement de boîtes postales par Poste Canada, le conseil demande à Postes Canada de prendre en considération la position du conseil à l'égard de trois emplacements. Il s'agit de boîtes postales, de plusieurs propriétés, qui ont été transférées sur le site du chemin St-Cyr au lieu du chemin Baudart, de l'ajout de boîtes sur le chemin Baudart à proximité d'une courbe dangereuse et de l'emplacement à l'intersection du chemin du Lac-Baptiste et du chemin du Moulin qui devait être aménagé pour permettre une virée.

Par ailleurs, le conseil a approuvé le projet de lotissement pour le lot 12A-7, rang 1 dans le canton de La Minerve comportant 17 lots dont une rue (Mat : 0123-83-4010).

Loisirs, tourisme et famille

Considérant que la Municipalité de Labelle, par l'entremise du bureau d'accueil touristique opèrera la station d'enregistrement du gros gibier pour l'année 2010 et que la période d'accueil du bureau touristique a été rallongée, le conseil a résolu de prolonger le contrat de travail de madame Suzanne Ally-Grenier d'une dizaine de jours.

Il a aussi été résolu de reconnaître l'Université du Troisième âge des Hautes-Laurentides en tant qu'organisme accrédité et de lui apporter le soutien applicable.

En outre, considérant l'arrivée à échéance du contrat actuel de gestion de la piscine au 31 décembre 2010, le conseil a autorisé la directrice des loisirs et du tourisme à aller en appel d'offres publics.

En terminant, dans un autre ordre d'idée, le conseil a approuvé la tenue du championnat canadien d'Enduro à Labelle les 18 et 19 septembre prochain.

****

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 août 2010.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Christiane Cholette

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 20 septembre prochain à 20h.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE SEPTEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 20 septembre, quatre dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- une dérogation de 60 centimètres sur la marge avant pour la construction d'un nouveau bâtiment principal au lot 5A-9, rang A dans le canton de Joly situé sur au 465 et 467, chemin Gustave-Brisson;
- une dérogation mineure de 2,42 mètres pour la construction d'un bâtiment principal dans la marge avant sur le lot 6B-P du rang B, dans le canton de Joly situé au 4965, chemin du Lac-Bélanger ;
- une dérogation de 5 mètres dans la bande de protection riveraine pour l'aménagement d'une galerie sur le lot 38B-P, rang A, dans le canton de Labelle situé au 11268, chemin du Lac-Labelle;
- une dérogation de 29,39 mètres sur la profondeur , sur le lot 37B-1-1, rang A, canton de Labelle situé au 1500, chemin du Lac-Labelle;

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

ADHÉREZ AU PROGRAMME CISAILLE

Le programme cisaille a pour objectif de réduire le sentiment d'insécurité des propriétaires de terres qui pourraient être utilisées, même à votre insu pour la culture de cannabis.

Si vous êtes propriétaire d'une ou plusieurs terres de 50 acres et plus , vous pouvez contacter madame Christiane Cholette, directrice générale au poste 5004 pour avoir plus d'information au sujet des accès que la Sûreté du Québec pourrait avoir sur vos terres, et ce, du 1er mai au 15 novembre.

La prévention est l'affaire de tous alors…ouvrez l'œil!

Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, POSTE 5021

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :
Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

(819) 681-3371

EVE PICHETTE-DUFRESNE, POSTE 5009

Programmation loisirs automne 2010

La programmation d'automne du service des loisirs et du tourisme sera publiée et distribuée dans les foyers via la poste le jeudi 2 septembre 2010.

Composteurs

Des composteurs sont en vente à la Municipalité au coût de 30 $ soit, à demi-prix. Vous devez vous présenter à la réception de l'hôtel de ville pour faire le paiement et aller le chercher au garage municipal par la suite.

Tennis

Vous pouvez utiliser les terrains de tennis gratuitement. Ceux-ci sont situés au parc du Centenaire et accessible par la rue de l'Église.

Pour obtenir une clé, vous n'avez qu'à vous présenter à l'hôtel de ville en semaine sur les heures de bureau ou au bureau d'accueil touristique qui est ouvert les fins de semaines. En échange d'un dépôt de 10 $, la clé des cadenas vous sera remise.

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Le vendredi 10 septembre 2010

Dans le but de reconnaître le merveilleux travail accompli par tous les bénévoles qui œuvrent au sein des 32 organismes reconnus par la Municipalité de Labelle, le service des loisirs et du tourisme organise la soirée de reconnaissance des bénévoles.

Chaque organisme a reçu une invitation à l'intérieur de laquelle il est invité à déposer la candidature du bénévole de l'année de son organisme. Ces bénévoles seront reconnus et honorés lors de cette soirée et parmi tous les candidats, un, sera reconnu comme le bénévole de l'année 2010 de la Municipalité de Labelle.

Pour plus d'information sur cette soirée, n'hésitez pas à communiquer avec le service des loisirs et du tourisme au 819-681-3371 poste 5009.

Merci à vous tous et vous toutes pour votre implication au sein des organismes !!

Piscine municipale de Labelle
Programmation d'automne

À noter que les inscriptions auront lieu les 1, 2 et 3 septembre de 16 h à 21 h à la piscine municipale (35, rue du Couvent)

Pour tous les détails sur la programmation, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité de Labelle au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/fr/labelle-piscine.html

Nouveauté cette année : lors des journées pédagogiques inscrites au calendrier scolaire de la Commission scolaire des Laurentides, il y aura des bains libres pour tous de 13 h à 14 h 30.

Au plaisir de vous accueillir à la piscine!

Johanne Paquette, Gestionnaire aquatique, 819-681-3371 poste 5014

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée	**Date de parution**
17 septembre 2010	5 octobre 2010

Veuillez noter que vous pouvez retrouvez plusieurs informations supplémentaires en consultant le site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

De plus, si vous désirez émettre vos commentaires sur *l'Info municipale* ou encore vous inscrire pour le recevoir par courriel, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca

Municipalité de Labelle

FÊTE DU TRAVAIL

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés le **lundi 6 septembre** prochain.

SERVICE D'URBNANISME

Marc Blaquière, poste 5007; Charle Elie Barrette, 5008; Martin Ouimet, environnement, poste 5031
Jonathan Bezeau, inspecteur, poste 5031; Ginette Cormier, secrétaire, 5001

Quoi faire lorsque les ours rôdent tout près?

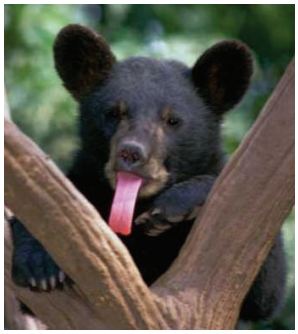

Certaines habitudes de vie favorisent la fréquentation par l'ours des lieux habités par les citoyens alors que certains dispositifs dissuadent l'animal de s'approcher des habitations. Nous vous suggérons de favoriser l'adoption de comportements responsables inspirés des trois règles d'or suivantes:

- Ne nourrissez jamais les ours;
- Entreposez la nourriture et les ordures hors de leur portée;
- Minimisez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures.

Voici des conseils plus précis:

Gérez vos déchets

- Jusqu'au jour de la collecte, entreposez les ordures dans un abri fermé ou dans des contenants à l'épreuve des ours;
- N'enterrez pas les ordures, non seulement parce que cette pratique est interdite, mais aussi parce que les ours peuvent creuser jusqu'à deux mètres de profondeur pour les trouver;
- Minimisez les odeurs en rinçant les contenants en plastique et les boîtes de conserve;
- Gardez les restes de viande au congélateur jusqu'au jour de la collecte.

Gérez les autres sources de nourriture

- Si vous avez des problèmes avec les ours, cessez de nourrir les oiseaux entre le mois d'avril et le mois de novembre. Vous pouvez toutefois munir vos mangeoires d'un plateau collecteur qui empêche les graine de tomber au sol;
- Au cours de l'été, vous pouvez attirer les oiseaux avec d'autres moyens comme des bains d'eau, nourrir les colibris,etc.;
- Garder la nourriture pour chat et pour chien à l'intérieur ou dans un contenant hermétique;
- Enlevez tous les fruits des arbres dès qu'ils atteignent la maturité et ramassez ceux qui sont tombés.

Protégez votre propriété

- Une fois que votre chalet est fermé ou laissé temporairement inoccupé, n'y laissez aucune nourriture;
- Tenu sous surveillance, un chien attaché ou gardé dans un chenil de même qu'une lumière forte qui éclaire votre propriété peuvent empêcher un ours de rôder.

Dans la majorité des cas, les ours noirs ne menacent aucunement l'humain.
Si un ours semble menaçant ou persiste dans le secteur, contactez un agent de la protection de la faune, un corps policier ou le S.O.S. braconnage au 1-800-463-2191.

N'oubliez pas que l'humain peut changer, l'ours non!

* Extrait d'un communiqué du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du 14 août 2009

Protégeons nos lacs et cours d'eau

Le moindre coin de verdure sur notre planète contribue à purifier l'air, à augmenter l'apport en oxygène, à prévenir l'érosion et à améliorer la qualité de nos lacs et cours d'eau. Qu'il y ait à l'arrière de la maison une cour de quelques mètres carrés ou un boisé, le fait de préserver et de favoriser la diversité et de conserver l'habitat naturel diminue considérablement la dégradation de nos plans d'eau.

Les choix que nous faisons quotidiennement influent sur la qualité de notre environnement. Qu'il s'agisse par exemple de décisions concernant l'endroit où nous allons construire nos maisons, ou les pratiques de construction que nous privilégions, les modes de transport que nous utilisons, les produits que nous achetons, l'usage que nous en faisons et comment nous les éliminons. Le poids de nos décisions pèsent lourd sur la qualité de l'eau, de l'air et l'état des poissons et des espèces sauvages. C'est pourquoi il est essentiel de faire les bons choix si nous voulons avoir des eaux propres et un écosystème en meilleur santé.

Des choix et des gestes judicieux réduiront les risques de contamination de l'eau potable, préviendront l'apparition de substances toxiques comme les cyanobactéries. Pour faire des choix éclairés, il faut être bien renseigné, mais il faut aussi être conscient des impacts de nos activités et comportements sur l'environnement et des options qui nous permettent de vivre de manière à assurer la durabilité de notre milieu. Chacun de nous, à titre individuel, peut réduire l'utilisation de substances toxiques, acheter des produits écologiques et en faire un usage responsable. Nous pouvons sensibiliser nos députés à l'environnement dans lequel nous voulons vivre. Collectivement, nous pouvons participer à protéger l'environnement et à réparer les dommages passés. Enfin, nous pouvons tous contribuer à préserver nos lacs et nos cours d'eau.

Liens : www.greenpeace.ca

COLLECTE DE GROS REBUTS

Nous tenons à vous faire un rappel sur la date de collecte des gros rebuts qui se déroulera les **6 septembre et 4 octobre prochain**.

De plus, nous vous rappelons que les matières **refusées**, sont les suivantes:

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseur d'air, produits dangereux (peinture, huiles usées,pesticides, engrais, etc), bonbonnes de propane, batteries d'auto et pneus.

Merci de votre collaboration!

NOTRE TRANSPORT COLLECTIF UN SERVICE ACCESSIBLE À TOUS!

Saviez-vous qu'un service de transport est disponible à Labelle et pour toute la région? Celui-ci dessert les régions de Rivière-Rouge jusqu'à Saint-Jérôme. Ce service vous est offert du lundi au vendredi pour le taxibus à Labelle. Aussi, même en fin de semaine, à partir de Mont-Tremblant, vous pouvez vous rendre jusqu'à Saint-Jérôme.

Le coût pour un passage unique est de 5 $. Pour un carnet de 10 billets c'est 27,50 $ et la carte mensuelle est au prix de 80 $.

Pour plus d'information ou réservation, vous pouvez communiquer au 819.681.3377 ou 877.604.3377 ou allez sur le site internet au www.tcil.qc.ca.

MINI-JEUX LAURENTIDES « DESJARDINS » ÉDITION 2010
UNE JOURNÉE REMPLIE DE PLAISIR POUR 500 JEUNES DE LA MRC LAURENTIDES

Labelle, le 19 août 2010 – Une journée remplie de plaisir pour l'édition des Mini-Jeux Laurentides «Desjardins» 2010 de la MRC Laurentides. C'est le mardi 10 août dernier, au parc du Centenaire de Labelle, que 500 jeunes provenant des villes et des villages de la MRC des Laurentides se sont initiés à diverses disciplines sportives.

Au total, vingt sports étaient représentés dont la nage synchronisée avec Sylvie Fréchette, l'escrime, le tir à l'arc, l'haltérophilie, etc.. Cette journée a été une réussite grâce, entre autres, à la qualité de l'enseignement des sports par des spécialistes qui ont à cœur leur discipline.

La journée s'est déroulée comme prévu, à Labelle, et même très bien grâce à la collaboration de l'ensemble du personnel impliqué. En fait, pour les quatre dernières éditions, les villes de Mont-Tremblant et Ste-Agathe-des-Monts étaient les hôtesses de l'évènement à tour de rôle. Pour l'année 2010, la situation était complexe pour les deux villes vu les rénovations estivales de leurs infrastructures. Ainsi, Labelle a levé haut la main le défi d'accueillir les Mini-Jeux et de faire valoir ses infrastructures sportives de qualité.

La journée c'est terminée sous une averse brève et abondante, mais nous pouvions voir sur le visage des jeunes un sourire éclatant démontrant leur satisfaction vis-à-vis l'événement. Lors de la cérémonie de fermeture, toutes les municipalités participantes ont reçu un fanion de participation et d'esprit sportif. Félicitations, vous êtes tous des gagnants!

LE PARE-FEU DU CHEF
Les avertisseurs de fumée et de mono-oxyde de carbone.

Comme bien des gens, vous avez constaté que les pompiers font des visites résidentielles et, cette année, nous sommes déjà rendus à plus de 225 résidences visitées et ce n'est pas fini.

Le plus gros problème que nous décelons est que beaucoup d'entre vous ne possédez pas de détecteur de monoxyde de carbone.

Nous avons aussi constaté que plusieurs avertisseurs contenaient des piles périmées (non fonctionnelles) et qu'il manquait de détecteur de fumée dans plusieurs résidences. Depuis 1984, il est obligatoire d'avoir des avertisseurs de fumée. Le propriétaire a l'obligation d'en avoir dans les appartements. Il y a aussi un règlement municipal qui assure l'installation d'avertisseur de fumée.

Je suis toujours surpris qu'en 2010, des résidences et des appartements soient sans avertisseur de fumée. Votre vie en dépend !

S.V.P. pour votre protection et la protection de vos êtres chers, soyez sûrs que votre avertisseur fonctionne et que vous changez bien la batterie 2 fois par année, au changement d'heure, en octobre et en mars.

Ces avertisseurs ne sont pas une dépense, mais un investissement dans la vie…..possiblement la vôtre !!!

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CGAL

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

LE MOT DU PRÉSIDENT

PROJETS EN COURS

- La nouvelle carte touristique est prête! Venez en prendre des exemplaires au bureau d'accueil touristique, il y en a pour tout le monde.
- Le projet de tirage n'a pu se concrétiser. Qu'à cela ne tienne, ce ne sont pas les idées qui manquent au conseil d'administration. D'autres activités sont prévues pour l'automne.

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Les Jardins de l'Achillée Millefeuille sont à l'honneur avec pas moins de deux prix. « *Un premier prix régional Coup de cœur du public, puis un second très convoité à l'échelle provinciale, tous deux dans la catégorie "gîte du passant" chapeauté par l'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme Gourmand. …Ces honneurs confirment, tout comme le taux de retour élevé de la clientèle, la qualité de l'accueil, de l'hébergement et de la nourriture, ainsi que la beauté des lieux et l'énergie qui s'y dégage.* » (Point de Vue Laurentides – le 4 août 2010). Bravo à Monique Lortie et Claude Valiquette !

Félicitations à Denis Gauthier, de EDM Informatique, pour son implication de longue date au sein des Chevaliers de Colomb.

Nous espérons que ce bel été soit bénéfique à tous les commerçants qui, on l'espère, profiteront de l'achalandage accru de cette année.

Bon été à tous! Soyez prudents!

COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

Fondation de l'école primaire Le Tremplin

Nous sommes heureux de vous inviter à l'assemblée générale annuelle de la Fondation de l'école primaire Le Tremplin.

Date : Mercredi le 8 septembre 2010
Heure : 19h
Lieu : au gymnase de l'école Le Tremplin

Marie-France Pilon, vice-présidente

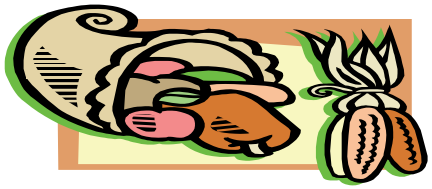

Club de l'Âge d'Or de Labelle

Le club de l'Âge d'or de Labelle reprendra ces activités le 9 septembre avec une épluchette de blé d'Inde. Le coût est de 3 $ pour les non-membres et c'est gratuit pour les membres.

Rendez-vous au local de l'Âge d'Or au sous-sol de l'hôtel de ville (1, rue du Pont)

À bientôt!

COUP D'ŒIL DE VOTRE PAROISSE

C'est la rentrée!!!

Pour participer aux différentes catéchèses :
* 1ère Communion
* Confirmation
*Projets : humanitaire, social, etc…

Inscription au presbytère : 819 686-2023
Ou
Carole Beaudry : 819 686-5551

Rencontre d'information le
24 septembre 2010 à 19h30
À l'Église

BIENVENUE à TOUS!!!

Dîner de l'amitié

Retour des dîners de l'amitié le mercredi 6 octobre à 11 h. Venez manger un bon repas en bonne compagnie pour seulement 7 $.

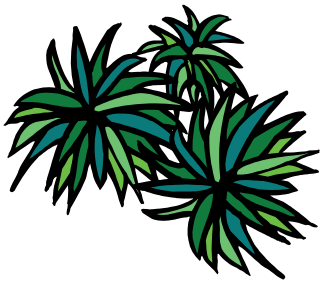

CERCLE DE FERMIÈRES LABELLE

Cercle « St-Isidore » Labelle, 7 octobre 1935, « Aime Dieu et va ton chemin… »

Monsieur l'abbé Dumouchel, aumônier diocésain, est tout heureux de voir se fonder un Cercle de Fermière à Labelle.

Mesdames Agnès Marinier et Laurence Labelle font les démarches avec l'appui de monsieur de curé Donat Guay. Trente dames et jeunes filles répondent à l'invitation et voilà, le défi est relevé… le Cercle est fondé.

Le premier conseil est formé de mesdames Ubald (Agnès) Marinier, présidente. Gaspard (Laurence) Labelle, secrétaire et mesdames Henri Godard, Wilfrid Machabée, Stanislas Drouin, Hilaire Labelle, Julien Brassard les secondent.

Nous fêtons notre 75ième anniversaire, au programme :

Exposition : mi-septembre à la mi-octobre

Bibliothèque : livres et revues des CFQ

Société d'histoire de Chute aux Iroquois : Anciens trésors des membres des Fermières

Samedi 25 septembre : Dans le cadre des ateliers culturels de La Belle Culture, il y aura broderie sur carte, parents-enfants en avant-midi à la salle Valiquette

Mercredi 29 septembre : Journée d'Artisanat de la Fédération 16, secteur Laurentides Nord à la salle Wilfrid-Machabée de 9 h à 16 h

Dimanche 3 octobre : 9 h 30 Messe du 75ième à l'église
11 h 30 Dîner souvenir
(Un petit changement au programme)
La réception aura lieu à « La Mamitte Magique » au 47, rue du Pont, Labelle
Coût : 25 $

Afin de confirmer votre présence, nous vous prions de nous faire parvenir votre réponse le plus tôt possible. Les billets sont en vente.

Bienvenus à toutes et à tous!

Le Comité organisateur du 75ième du Cercle de Fermières Labelle
Adresse : 1, rue du Pont, Labelle, J0T 1H0
Courriel : manonrvenne@sympatico.ca
Téléphone : Nicole au 819-686-1412

2E ANNIVERSAIRE DE L'ARBRE DU PARTAGE

L'Arbre du partage célèbrera sa 2e année d'existence en septembre prochain et nous souhaitons remercier tous les gens qui ont cru en nous. Que ce soit par votre apport financier ou par vos actions bénévoles lors de nos activités, vous nous avez grandement aidé à créer des étincelles dans les yeux de plusieurs enfants à l'occasion des fêtes de Noël et de la saison estivale pour des inscriptions au camp de jour et aux activités sportives. Pour nos prochaines actions, nous remettrons des sacs d'école comprenant tous les effets scolaires et le matériel éducatif nécessaire à la rentrée 2010-2011, en plus des frais exigés par l'école.

3E LEVÉE DE FONDS - VENTE DE GARAGE ET LAVE-AUTO
3-4-5 SEPTEMBRE 2010

Le succès que nous avons connu lors de notre 2e vente de garage nous a confirmé à quel point les gens sont généreux lorsqu'il est question de venir en aide aux enfants défavorisés. C'est pourquoi, dans le but de pouvoir poursuivre notre mission, nous y allons pour une autre vente de garage!!

Lieu: Lave-auto libre-service de Labelle
6541, boul. Curé-Labelle
Labelle

Dons d'objets: Linge d'enfants, jouets, meubles, outils, livres, etc.
Il vous sera possible de nous les apporter directement au lave-auto les jours de la vente de garage.

Pour nous joindre : **Mélissa au 819-686-9943** **Émilie au 819-686-9980**
Janick au 819-686-1085 **Geneviève au 819-686-2418**

ON COMPOSTE ET ON SE RENCONTRE À LA MDJ!

Au printemps dernier, la Municipalité de Labelle nous a gracieusement offert un composteur! Depuis, nous réduisons notre quantité de déchets en recyclant la plupart des aliments à jeter dans le compost qui enrichira notre jardin, l'été prochain.

Voici nos petits conseils, si vous avez envie d'essayer à la maison!

Tout d'abord, il faut vous procurer ou construire un composteur bien aéré au bas et au-dessus et sans fond. Ensuite, il faut l'installer au fond de la cour pour éviter que des odeurs désagréables se rendent jusqu'à la maison. Il faut aussi enlever le gazon qui se trouvera en dessous du composteur pour permettre aux vers de terre de s'y faufiler. On peut y jeter la plupart des aliments périmés sauf ceux qui contiennent de la viande, des os, des produits laitiers, des graisses et des sauces. On peut également disposer des filtres à café, des sachets de thé, des serviettes en papier et des cheveux naturels dans le composteur. Il est recommandé de bien mélanger le compost et d'y ajouter régulièrement des feuilles, des brindilles et/ou des plantes mortes (sauf celles qui sont malades). Ensuite, vous devez y ajouter de l'eau régulièrement (ou retirer le couvercle pendant une heure lorsqu'il pleut) et laisser le temps et la nature agir avant d'utiliser votre compost comme engrais naturel pour n'importe quelle plante ou jardin!

La première édition du camp de jour l'AdoVenture s'est déroulée à merveille! Deux semaines d'activités intenses et de grand plaisir!! Un gros MERCI à tous ceux qui ont participé et ont fait de ces semaines une réussite complète! C'est un rendez-vous pour l'an prochain! N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails à propos de cette année et pour les réservations 2011.

Consultez la programmation d'automne pour ne manquer aucune des nombreuses activités que nous vous proposons durant la saison des couleurs! Entre autres :

- Le grand lave-auto en collaboration avec le *Lave-auto libre-service de Labelle* et *L'Arbre du partage* qui se tiendra les 3, 4 et 5 septembre;
- Le 11 septembre, la grande Épluchette de fin d'été où nous invitons tous les parents, les membres et les jeunes non-membres de la MDJ, pour vous rencontrer en ce début d'année scolaire et vous présenter les projets réalisés au cours de l'été (faits en collaboration avec le programme *Québec en Forme*). Nous vous attendons en grand nombre!

Bonne rentrée à tous et à toutes!

12e Collecte de sang à Labelle

La Collecte de sang à Labelle, du 22 juillet nous a permis de recueillir 46 unités de sang. Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance aux donneurs de sang. Même si notre objectif n'a pas été atteint, ce fut une très belle Collecte avec de nouveaux partenaires impliqués. Nous pensons que « la Relève » se présente bien.

Un merci particulier à madame Jacinthe Godmer, notre présidente d'honneur, et à l'école Le Tremplin pour sa participation au concours de dessins. Les heureux gagnants du concours (par tirage) sont : Bianka Beaudry, Élisabeth Émard, Tommy Gagnon, Océanne Godard, Jordan Lachaine, Noémi Nantel, Roxanne Philippon, Jade Poirier, Benjamin Savard, Anthony Thibault.

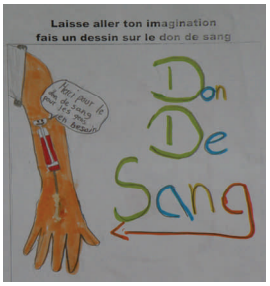

Une carte de remerciement a été remise à tous les bénévoles et collaborateurs.

Cet été, nous avons tendu les bras… et nous nous disons : « À l'an prochain… »

Merci!

L'artiste : Gabriel Papineau

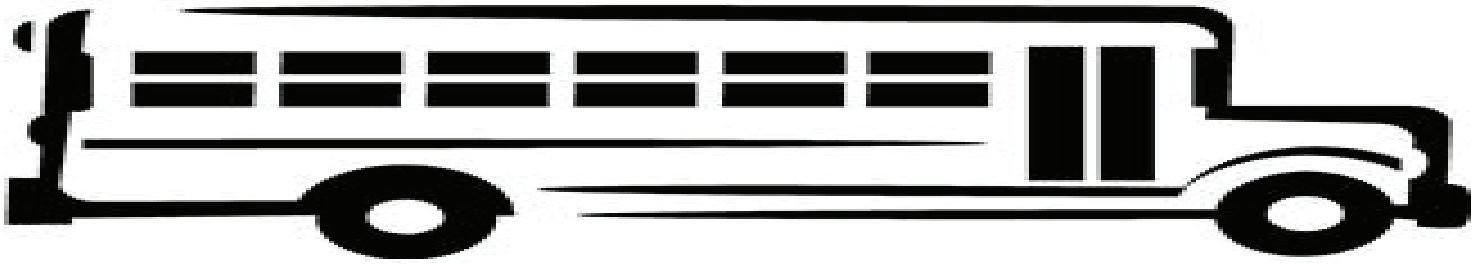

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
09	**1-2-3**	**16h à 21h**	Inscriptions	Piscine municipale	Piscine municipale
09	**3-4-5**		Vente de garage et lave-auto	Arbre du Partage et Maison des Jeunes	Lave-auto Libre-Service
09	**06**		Ramassage des gros rebuts		
09	**06**		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
09	**07**	**18h30 à 21h30**	Début des cours de peinture sur bois—débutant	La belle culture	Pavillon des loisirs
09	**08**	**19h**	Assemblée générale annuelle	Fondation de l'École Le Tremplin	Gymnase de l'école Le Tremplin
09	**08**		Première assemblée 2010-2011	Cercle de fermières Labelle	
09	**09**		Épluchette de blé d'Inde	Club de l'Âge d'Or	Local de l'Âge d'Or Sous l'hôtel de ville
09	**10**		Soirée de reconnaissance des bénévoles	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
09	**11**		Épluchette de blé d'inde	Maison des jeunes	Maison des jeunes
09	**17**		Date de tombée—*Info municipale*	Municipalité de Labelle	
09	**20**	**20h**	Assemblée du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
09	**24**	**19h30**	Rencontre d'information	Paroisse	À l'Église de Labelle
09	**25**		Journées de la culture	La belle culture	
09	**29**	**9h à 16h**	Journée d'artisanat de la Fédération	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
10	**03**	**Après la messe**	75e anniversaire	Cercle de Fermières Labelle	Salle Wilfrid Machabée
10	**04**		Ramassage des gros rebuts		
10	**05**		Parution de *l'Info municipale*	Municipalité de Labelle	
10	**06**	**11h**	Retour des diners	Diner de l'Amitié	Salle Wilfrid Machabée
10	**18**	**20h**	Assemblée du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
11	**27**		Tournoi de panache	Association chasse et pêche	

Rentrée scolaire!

Pensez aux enfants!